

tions surgissent de toutes parts, et déjà l'on sait que l'élection populaire enverra à la chambre de dignes organes de son indignation.

—Voici les dernières nouvelles que nous ayons de nos missionnaires en Chine; Mgr Rizzolati, Mgr Novella et le P. Navarro sont arrivés à Hong-Kong le mercredi des cendres; ils avaient été conduits sous escorte jusqu'à Canton. Dans cette ville ils étaient depuis trois jours gardés dans une caserne, lorsque des Parisiens, ayant eue connaissance de leur qualité d'Européens, ont forcé la garde et sont allés les visiter. M. Parker, ministre d'Amérique, a demandé leur délivrance, et il a obtenu qu'ils fussent remis dans ses mains. Mgr Rizzolati et le P. Navarro sont allés à Macao. Mgr Mata, évêque portugais de cette ville, a invité Mgr Rizzolati à aller demeurer au palais, ce que le prélat italien a accepté. Ils allaient à Macao pour voir s'il y aurait moyen d'arranger les affaires avec le ministre de France, M. de Forth-Rouen. Ils sont repartis bien tristes, convaincus que leurs affaires étaient sans remède, car l'envoyé de France ne pouvait faire au chose que de réclamer contre les mauvais traitements qu'on avait fait subir aux chrétiens chinois.

—Le gouvernement du Valais, régénéré par les baïonnettes fédérales, continue de se livrer aux actes de la tyrannie la plus odieuse. Le 14 à onze heures du soir, il fit arrêter M. le chanoine Derivaz, ancien membre du conseil cantonal. M. Derivaz, conduit immédiatement à Sion au milieu des gendarmes, a été enfermé dans la Majorerie, où il est tenu au secret le plus strict. Le but du gouvernement, en faisant arrêter le vénérable chanoine, était de pousser les modérés à quelques velléités réactionnaires, afin de pouvoir repousser avec plus d'avantage la représentation du Souverain-Pontife. Mais le piège était trop grossier. Le pays est resté calme, et le grand conseil a décidé qu'il voulait un concordat avec le Saint-Siège. M. le chanoine Derivaz devient un véritable embaras pour le gouvernement, et sa détention ne saurait se prolonger indéfiniment.

—On écrit de Sion: "En réponse au message de Mgr Luquet, qui, au nom du Saint-Siège, protesta contre la réunion des biens du clergé au domaine de l'Etat, le gouvernement déclara consentir à ce que ce quod ces biens soient restitués, mais à la condition expressé que le clergé paye une somme de un million cinq cent mille francs de Suisse. Voici le préavis de la commission, composée de sept membres: Trois proposent de restituer tous les biens du

clergé moyennant qu'il paye un million; trois autres demandent l'exécution pure et simple du décret, et le septième voudrait prélever sur les biens du clergé ce qui est nécessaire pour assurer la dotation; les immeubles seraient inaliénables et administrés sous la surveillance de l'Etat; enfin, le grand conseil a donné de pleins pouvoirs au conseil d'Etat pour continuer les négociations et arriver par tous les moyens possibles à un concordat."

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 23 JUIN, 1848.

Plusieurs articles préparés pour ce numéro, n'ont pu être composés à cause de la fête d'hier.

Martinique.—Des nouvelles de cette île, jusqu'au 2 du courant, annoncent que les nègres y massacraient les blancs. Dans une occasion, 36 personnes, femmes, et enfants ont été brûlés à mort. Les blancs s'en fuyaient dans toutes les directions où ils pensaient trouver un asile. Plusieurs se sont sauvés à la Nouvelle-Orléans.

Son Excellence le gouverneur Général est arrivé hier au matin, de Montréal dans le *John Munn*, et s'est embarqué de suite dans le *St Pierre* pour la Grosse Isle. Le Gouverneur Général est reparti le soir pour Montréal.

La *Gazette de Montréal* d'hier, dit que M. De Salabery a été nommé député Adjudant-Général des milices par suite de la résignation du Dr. Larrière.

Nous appelons l'attention sur le Catalogue des livres de MM. J. & O. Crémazie publié dans notre feuille de ce jour.

CAISSE D'ECONOMIE.

Paroisse de St. Roch de Québec.

Montant des dépôts du 9 avril au 18 juin:—
Dépôt de 1s-3d à 5s 261 déposants
" " 5s à £1 104
" " £1 à £10 83
" au-dessus de £10 22

Total des déposants 470
Montant déposé £970-15-7.

PAROISSE NOTRE-DAME DE QUÉBEC.
Faubourg St. Jean.

Caisse ouverte le 18 juin 1848.

Dépôt de 1s-3d à 5s 3 déposants
" " 5s à £1 6
" " £1 à £10 7
" au-dessus de £10 8

Total des déposants 24
Montant déposé £177-1-3.

La MALLE ANGLAISE sera close à Québec le 29. Lettres reçues jusqu'à 7 heures du soir.

VENTE PAR ENCAN.

Marchandises, effets avariés, aux magasins de Greenshields & Cie, le 22, à 10 heures, par A J Maxham.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.
G. D. FERGUSON,
HORLOGER ET BIJOUTIER, etc.
No. 9, Rue Lamontagne.
QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à palette, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus COMPTANT à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquiescer une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.
Québec 21 Juin 1848.

AUX ENTREPRENEURS DE BATISSES.

DES soumissions cachetées seront reçues au Bureau des soumissionnaires jusqu'au trente de ce mois, pour la construction d'une maison en pierre ou en briques, à être bâtie dans la rue Ste. Famille. (Haute-Ville.)

Les plans et devis seront prêt vendredi le vingt-trois du courant.

Les soumissionnaires sont autorisés à dire que le propriétaire ne s'engage pas à recevoir les soumissions les plus basses, mais se réserve le droit de les choisir.

J. P. M. LECOURT & Cie.
Architectes et Ingénieurs Civils.
Bureau, No. 29, rue Buade,
Vis-à-vis le Chien-d'Or,
Québec, 19 juin, 1848.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Places, Haute-Ville de Québec.
Québec, 12 juin, 1848. Rue St. Joseph, No. 11.

FROMAGE DE GRUYERES.

LES Soumissionnaires viennent de recevoir par le John & Eleonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.
Québec, 16 juin 1848.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de l'Islet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quelqu'un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendra dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle origée sur icelui.

LOUIS FOURNIER.
Mair.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.
Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.